
Innovation

Appel à projets pour améliorer la santé et le bien-être des habitants des Hauts de France

octobre 2020

Partager sur les réseaux

[Télécharger en PDF](#)

Imprimer la page

La Fondation d'entreprise Caisse d'Epargne Hauts de France a décidé de reconduire en 2020 la thématique d'appel à projets « Innovation et dynamique de territoire au service de la santé » afin d'améliorer la santé et le bien-être des habitants de la région.

Avec des milieux urbains très denses, et des territoires ruraux bien moins peuplés, les Hauts de France présentent une population plutôt jeune et un taux de chômage important. En matière de santé, cette région se situe en deçà des standards nationaux, avec un taux de mortalité bien supérieur à la moyenne. C'est suite à ces constats que la Fondation Caisse d'Épargne Hauts de France a décidé de reconduire en 2020 son appel à projets « Innovation et dynamique de territoire au service de la santé ». La dotation de cet appel à projets 2020 est de 200 000 €.

Tous les projets visant à améliorer la santé et le bien-être des habitants des Hauts de France sont invités à candidater. Le projet doit permettre:

- L'innovation au service de la santé (télémédecine, applications et objets connectés);
- L'innovation et la création d'emploi au service d'une alimentation saine et équilibrée (circuits courts, agriculture biologique...);
- Le développement d'activités physique adaptées et la pratique sportive régulière pour des personnes en situation de fragilité;
- Le retour à l'emploi des personnes éloignées du monde du travail pour des problèmes de santé.

Afin d'être éligible il faut que:

- La structure soit éligible au mécénat et en capacité d'émettre un reçu fiscal ;
- L'objet du projet soit porté sur de l'investissement matériel ou des projets bien identifiés et limités dans le temps et non sur du fonctionnement ;
- Les bénéficiaires soit les utilisateurs directs de l'objet du projet.

Vous pouvez soumettre votre projet ici: <https://cehdf.projets-caisse-epargne.fr/fr/> avant le 30 octobre 2020 à 18h.